

COMMUNE DE SAINT-GILLES

Service : URBANISME

DECISION

DESTINEE A FIGURER AU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Objet :

Urbanisme - Rue de Bordeaux 65 - PU2011-180 Plans as-built – Approbation

Délibération :

Le Collège,

Vu le permis d'urbanisme n° PU2011-180 octroyé le 29/01/2013, par le Collège des Bourgmestre et Echevins pour transformer une maison unifamiliale sans modification de volume ;

Considérant que lors de la visite de conformité en date du 11/05/2017, il a été constaté que l'escalier reliant le rez-de-chaussée et le sous-sol a été déplacé par rapport aux plans du permis d'urbanisme ;

Vu la demande de plans à jour du 24/05/2017 reprenant ces modifications afin de pouvoir se prononcer sur leur mise en œuvre ;

Considérant les plans datés du 27/02/2018 déposés en date du 27/02/2018 et signés par le maître d'ouvrage Monsieur VANGANSBERG et Madame RIGO et l'architecte Monsieur LORIAUX ;

Considérant que ces aménagements sont conformes aux réglementations en vigueur et ne nécessitent pas de nouvelle demande de permis d'urbanisme ;

DECIDE :

1. D'approuver les plans as-built, du rez-de-chaussée et du sous-sol, datés du 27/02/2018 portant sur le déplacement de l'escalier reliant ces deux niveaux ;
2. De les annexer au permis d'urbanisme n° PU2011-180.